

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

MINISTERE CHARGE DES TRANSPORTS

Paris, le 8 avril 2019 N°1150

NOTE AUX REDACTIONS

Signature du contrat stratégique de la filière ferroviaire

Mardi 9 avril - 10 h 45 Bercy

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, Elisabeth Borne, ministre auprès du ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire, chargée des Transports, Henri Poupart-Lafarge, président du Comité stratégique de la filière (CSF) ferroviaire, et Louis Nègre, vice-président du CSF ferroviaire, signeront mardi 9 avril le contrat stratégique de la filière ferroviaire, en présence des Régions de France et des organisations syndicales.

La filière ferroviaire représente 1 300 entreprises (à 90% des PME) et 3,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires, dont 26% à l'export. C'est aussi 29 000 salariés qui, chaque jour, contribuent à faire de cette filière un fleuron de l'industrie française, par ses capacités d'innovation et ses prouesses technologiques.

Avec ce contrat, la filière ferroviaire s'engage autour de 5 grands axes stratégiques :

- recherche & Innovation ;
- numérique ;
- mise à niveau et internationalisation des PME-PMI;
- gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ;
- modernisation du réseau ferré national classique vers le réseau 4.0

Ces axes sont déclinés en 13 actions prioritaires qui permettront d'améliorer la compétitivité future de la filière et de mieux répondre aux défis du développement durable et de la révolution numérique.

Programme

10 h 45 Réunion du CSF ferroviaire

12 h Signature du contrat stratégique de la filière ferroviaire

Presse accréditée

A l'issue Point presse

Presse accréditée

Accréditation auprès du bureau de presse de Bercy

01 53 18 33 80 / presse.bercy@finances.gouv.fr

Contacts presse:

Cabinet de Bruno Le Maire 01 53 18 41 13 presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr
Cabinet d'Elisabeth Borne 01 40 81 77 57 secretariat.presse-transports@transports.gouv.fr